

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE GARDE AMIS INC.	Numéro de permis 2003732	Date d'inspection Le 03 décembre 2024	
Nom de l'établissement Le Club Ste Thérèse		Numéro de téléphone (506) 855-7417	
Adresse 500 rue Notre-Dame Dieppe NB E1A 5C2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Roxanne Benoit		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Les enfants ont joué des jeux libres, au gymnase ainsi qu'à l'extérieur.

La salle de classe est décorée dans le thème de Noël, à l'aide d'une station de chocolat chaud. Les enfants ont fabriqué des maisons à l'aide de guimauve et des cure-dents.

L'inspecteur à discuter avec l'administratrice concernant les changements qui surviendra aux membres du conseil d'administration.

Aucune non-conformité fut observés et le ratio est respecté durant l'inspection.

original signé par
Roxanne Benoit

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 03 décembre 2024

Date

original signé par
Trinity McCaffery

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 03 décembre 2024

Date